

CREUZIER-LE-NEUF

Une stèle pour que rien ne bouge

Avec une stèle accessible, le maire pensait régler le problème du monument aux morts qui oppose anciens combattants et héritiers des soldats morts.

JEAN-BAPTISTE DEBERRY

Suite à l'article « Ils veulent leur monument aux morts » paru dans notre édition du 23 février, sur la colère des Anciens combattants de la commune, le maire **Léopold Nunez** a tenu à réagir. « Les Anciens combattants souhaitent déplacer le monument aux morts situé dans le cimetière car pour eux, il est difficile d'accès », indique Léopold Nunez, élu en 2014. Le maire rencontre les anciens combattants et une



Une stèle en hommage aux soldats morts lors des deux conflits mondiaux a été érigée par la municipalité sur la place des anciens combattants de l'AFN pour être facilement accessible.

réflexion est engagée sur le nouvel emplacement. Mais une pétition est lancée par une quinzaine de familles des soldats morts pour la France. Elles s'opposent au déplacement du monument, qu'elles ont financé avec une souscription en 1921. « Malgré des réunions, les deux

parties sont restées sur leur position. Pour être conforme avec les personnes à mobilité réduite, nous avons construit une stèle accessible sur la place des anciens de l'AFN en décembre 2016 », explique l'élu.

Pour les ex-combattants, cette stèle ressemble à « une

borne kilométrique ». « Que ce soit devant un monument, une » borne « ou à la maison, peu importe les soldats sont à jamais dans nos cœurs », écrit **Marie-France Jaloux**. Cette opposante au déplacement du monument déclare : « c'est à la demande insistante des familles res-

Maire



Léopold Nunez
MAIRE

L'élu a fait le choix d'installer une stèle pour satisfaire autant les anciens combattants et que les familles opposées au déplacement du monument aux morts.

tantes de nos soldats tombés au champ d'honneur que ce monument doit rester en place. Pour nous, le déplacer est le viol de la mémoire de nos anciens, une aberration initiée par des personnes sans racine dans notre commune (...) Laissons leur mémoire reposer en paix au milieu des leurs. »